



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

N°46 Avril - Mai - Juin 2009



***Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE***



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Sommaire n° 46

Avril - Mai - Juin 2009

❖ <i>Editorial – Ten Geleide</i>	2-3	❖ <i>Le saviez-vous ?</i>	
❖ <i>La vie de l'Aiace Belgique</i>		• <i>Le web révolutionne la recherche</i>	18
• <i>Le goût de l’Egypte, croisière début 2009</i>	4	• <i>Alzheimer frappe trop souvent</i>	20
• <i>A propos des maisons de repos</i>	5	❖ <i>Courrier des lecteurs</i>	
• <i>L’AIACE fête ses 40 ans</i>	7	• <i>Les maladies orphelines</i>	22
• <i>Le Conseil d’administration au travail</i>	8	❖ <i>Rions un peu</i>	
• <i>Activités sociales</i>	9	• <i>Les bourreaux du travail</i>	22
❖ <i>Quelques questions européennes</i>			
• <i>Le changement climatique, Copenhague</i>	10		
• <i>J. Monnet, homme d’affaires et Européen</i>	13		
• <i>La légende de Babel La Neuve</i>	14		
• <i>Ecrroulement des systèmes financiers</i>	16		

L'ECRIN, bulletin trimestriel de la Section Belgique de l'AIACE

Ont participé à ce numéro, Y. Demory, J.-P. Dubois, D. Guggenbühl, P. Loir, J.-B. Quicheron, A. Vanhaeverbeke

Bulletin gratuit diffusé aux membres

L'Ecrin a été envoyé pour tirage le 28 avril 2009

L'Ecrin et ses acteurs :

Directeur de la publication : André Vanhaeverbeke, Président de la Section Belgique

Rédacteur en chef, maquette et mise en forme : Jean-Bernard Quicheron

Autres membres du Comité de rédaction : Yvette Demory, D. Guggenbühl et Philippe Loir

Imprimé dans les ateliers de la Commission européenne.

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 - 5410

Retrouvez-nous sur: http://www.aiace-be.eu/BE_ecrin.html



Editorial



Le G20, la crise et l'Europe, l'Europe 'sans maillot'

Le G20 événement « mondialiste » s'il en est, puisqu'il regroupait 90 % de la puissance économique du globe, tentant de circonscrire une « pandémie » économique et financière, est considéré unanimement comme un succès. Même s'il est vrai qu'en termes de réformes du système financier qui avait failli, on n'est qu'au début d'un processus. La partie semble bien engagée, et on se sent comme le malade qui va déjà mieux à la simple vue du médecin. Les circonstances d'un accord étaient propices : l'urgence face à un mal planétaire, de diagnostics convergents, de coopérations obligées. Personne n'aurait osé faire cavalier seul, d'autant que chacun « se tenait par la barbichette ». Ainsi la Chine avec ses réserves de change de 2.000 milliards de dollars pourrait-elle gravement perturber l'économie américaine si elle s'en débarrassait brutalement ; mais elle n'y aurait pas intérêt car elle déprécierait ainsi son magot et risquerait de surcroît de diminuer fortement le pouvoir d'achat d'un client important. Autre fait majeur, les Etats-Unis, guidés par un leader charismatique et rassembleur, se sont assumés et semblent prêts à corriger eux-mêmes leurs excès passés en terme tant de dérégulation des marchés financiers que de déséquilibres macro-économiques profonds. Ces bonnes dispositions sont réconfortantes venant d'une « puissance mondiale » toujours capable d'imposer sa loi, par exemple d'apurer partie de sa dette en actionnant la planche à billets, sans préjudice notable pour son économie. On peut espérer d'un leadership plus intelligent qu'il saura exercer ce pouvoir avec « retenue ». Mais la domination reste là et il faut à terme en réduire le poids et inciter l'Europe à ne pas se laisser distraire dans sa recherche progressive de plus d'autonomie, de contrepouvoirs, jouant des alliances dans un monde devenant multipolaire. Mais trêve d'esprit chagrin, comme pour un match de tennis, ce qui compte c'est le résultat. L'important dans l'immédiat était d'insuffler de la confiance et le G20 y a réussi.

Et l'Europe dans tout cela ? Un bon accord mondial, s'il se confirme, lui est évidemment profitable en soi. Par ailleurs la généralité et l'homogénéité de la crise ont forcé les Etats Membres à organiser un minimum de coordination, même si elle était de type intergouvernemental. Il eut été suicidaire de ne pas y arriver. On n'y a certes peu vu la Commission, l'Eurogroupe, ou même la Présidence. Mais peut-être étaient-ils actifs dans l'ombre ? En tout cas, l'Europe communautaire s'exprimant d'une seule voix, devrait pouvoir mieux s'affirmer dans la bataille qui s'annonce sur les questions difficiles de la réforme du système financier international et de la cohérence économique interne du Marché commun. Or, la crise est un révélateur des faiblesses européennes, ce qui faisait dire à Warren Buffet que c'est lorsque le niveau de l'eau baisse qu'on aperçoit les baigneurs qui nagent sans maillot. Et il y en a beaucoup ! Ainsi par exemple, les pouvoirs du FMI vont s'accroître fortement. Or, c'est déjà aujourd'hui l'organisation internationale, dotée d'un réel pouvoir, où la coordination communautaire est presque inexistante ; l'éparpillement des représentations européennes ne permet pas à l'UE d'y jouer son rôle de premier détenteur de capital de l'institution. (30% contre 17 aux Américains). A fortiori, dans le futur, après les réformes envisagées qui feront baisser le poids relatif de l'Europe au profit des pays émergents ! La menace est encore plus grande à l'intérieur de l'Union. Ainsi, récemment, des chroniqueurs anglo-saxons se félicitaient que la Grande Bretagne soit restée en dehors de l'euro, ce qui lui permet ainsi de jouer plus librement de sa monnaie comme variable d'ajustement à la crise, manifestant par exemple un « benign neglect » face à la chute drastique de son taux de change par rapport à l'euro. Mais cela pourrait dégénérer en « dévaluation compétitive », en protectionnisme caché, avec des menaces sérieuses sur l'existence même du Marché Commun. D'autres Etats Membres pourraient d'ailleurs être tentés, en menaçant ainsi les quelques disciplines internes existantes. La crise fait apparaître aussi la faiblesse des solidarités internes, notamment par rapport aux nouveaux Etats Membres qui ne bénéficient pas de la protection de l'Euro, dont les économies sont plus faibles. Certes, des appuis financiers ont été consentis, avec la collaboration du FMI, mais on n'en souligne pas assez leur caractère institutionnel ni leur rôle dans l'architecture communautaire. On pourrait parler alors d'un Pacte de croissance, de stabilité et de solidarité. Ainsi les plus vulnérables mais aussi l'ensemble des peuples européens, réaliseraient-ils qu'ils font partie d'une véritable Communauté, bien au delà des préoccupations simplement fonctionnelles du G20, basée sur les seuls intérêts des Etats participants. Les crises permettent parfois de réaliser des avancées institutionnelles qu'on n'obtiendrait pas en période normale. Tirons en donc parti pour perfectionner la machine communautaire elle-même qui, par la même occasion, deviendrait plus forte pour défendre ses intérêts au niveau mondial. L'enjeu de la construction européenne était à ses débuts de donner plus de pouvoir à l'Union; aujourd'hui dans une économie globalisée, il est de ne pas en perdre !

André Vanhaeverbeke, Président



Ten geleide



De G20, de crisis en Europa – Europa ‘in zijn blootje’

De G20, wereldgebeuren bij uitstek, immers 90% van de economische macht van de aardbol was daar bijeengebracht in het streven een wereldwijde economische en financiële epidemie in te dijken, wordt alom als geslaagd beschouwd, zelfs indien men qua hervorming van het falende financiële stelsel nog maar aan het begin van een proces staat. Men lijkt dus goed begonnen te zijn. Net als de zieke, die alleen al bij het zien van de dokter zich beter voelt. De omstandigheden voor een akkoord waren gunstig : de dringende noodzaak een planetaire kwaal te bestrijden, overeenstemmende diagnoses, verplichte samenwerking. Niemand had het gewaagd in zijn eentje te handelen, temeer omdat iedereen « grip had » op iedereen. Zo zou China met zijn wisselreserves van 2.000 miljard dollar de Amerikaanse economie ernstig kunnen verstoren als het zich daar plotseling van zou ontdoen; maar dat kon het beter laten, want zo zou het zijn spaarpot ontwaarden en bovendien het risico lopen de koopkracht van een belangrijke klant sterk te doen afnemen. Ander belangrijk feit: aangevoerd door een charismatische leader die mensen weet te verenigen, hebben de VS hun verantwoordelijkheid op zich genomen en schijnen bereid te zijn zelf hun excessen uit het verleden te corrigeren, zowel wat de deregulering van de financiële markt betreft als de dieper liggende onevenwichtige macro-economische structuren. Deze goede voornemens zijn bemoedigend omdat zij van een “wereldmacht” komen die nog altijd haar wet kan voorschrijven, bij voorbeeld een deel van haar schuld vereffenen door papier bij te drukken, zonder noemenswaardige schade voor haar economie. Men mag van een verstandiger leiderschap verwachten deze macht met enige “terughoudendheid” uit te oefenen. Maar de overheersing blijft en op den duur moet die toch minder zwaar gaan wegen en moet Europa aangemoedigd worden zich niet te laten afbrengen van haar geleidelijk streven naar meer zelfstandigheid en tegenwicht, gebruikmakend van bondgenootschappen in een wereld die voortaan meerdere polen kent. Maar verder niet getreurd, net zoals bij een tennismatch telt alleen het resultaat. Voor het ogenblik was het belangrijkste vertrouwen in te boezemen en daarin is de G20 geslaagd.

En waar staat Europa in dit alles? Als het bevestigd wordt is een goed wereldwijd akkoord natuurlijk vanzelfsprekend in haar voordeel. Trouwens, het algemene karakter en de homogeniteit van de crisis hebben de lidstaten ertoe gedwongen een minimum aan coördinatie te organiseren, al was deze intergouvernementeel van aard. Als dat niet gelukt was, wachtte slechts de ondergang. De Commissie, de Eurogroep of zelfs het voorzitterschap hebben we daarbij weinig gezien. Maar misschien werkten ze achter de schermen? Hoe dan ook zou het Gemeenschapseuropa, als het met één stem spreekt, een sterkere rol moeten kunnen spelen in de veldslag die zich aankondigt over de moeilijke kwesties van de hervorming van het internationale financiële stelsel en de interne economische samenhang van de Gemeenschappelijke Markt. Want de crisis legt de Europese zwakten bloot, wat Warren Buffet doet zeggen dat “als het water zakt, zie je wie er in zijn blootje zwemt”. En dat zijn er nogal wat! Zo zullen bij voorbeeld de bevoegdheden van het IMF sterk uitgebreid worden. Welnu, reeds vandaag de dag is het de internationale organisatie met werkelijke macht, waarin de gemeenschapscoördinatie bijna niets voorstelt. De versnippering van de Europese vertegenwoordigingen laat de EU niet toe haar rol van eerste kapitaalhouder van de instelling (30% tegen 17% van de Amerikanen) te spelen. A fortiori in de toekomst, na de beoogde hervormingen die het betrekkelijke gewicht van Europa ten gunste van de groei landen nog zullen doen dalen! De dreiging binnen de Unie is nog veel groter. Onlangs prezen de Angelsaksische kranten zich nog gelukkig dat Groot-Brittannië buiten de euro was gebleven en dus nog vrijer met zijn munt kon spelen als middel om zich aan te passen aan de crisis, door bij voorbeeld met een “benign neglect” de drastische val van zijn wisselkoers in verhouding tot de euro af te doen. Maar dat zou kunnen ontaarden in een “concurrerende devaluatie”, in een verkapt protectionisme, met een ernstige bedreiging van het voortbestaan van de Gemeenschappelijke Markt. Andere lidstaten zouden ook in de verleiding kunnen komen, wat de weinige interne spelregels in gevaar zou kunnen brengen. De crisis legt ook de zwakte van de onderlinge solidariteit bloot, met name tegenover de nieuwe lidstaten die niet onder de bescherming van de euro vallen en wier economieën het zwakst zijn. Goed, er is financiële steun gegeven, in samenwerking met het IMF, maar het institutionele karakter daarvan, de betekenis in het gemeenschapsbestel, komt onvoldoende naar voren. Men zou dan over een Groeipact kunnen spreken, over stabiliteit én solidariteit. Zo zouden de kwetsbaarsten, maar ook alle andere Europese volkeren, beseffen dat ze deel uitmaken van een werkelijke Gemeenschap, die veel meer inhoudt dan de zuiver functionele bekommernissen van de G20, die alleen uitgaan van de belangen van de deelnemende staten. Soms kan door een crisis een stap vooruit worden gezet op institutioneel vlak, die in normale tijden niet mogelijk zou zijn geweest. Laten we daar dus gebruik van maken om de gemeenschappelijke machine zelf te vervolmaken, die daardoor tegelijkertijd sterker zou worden om haar belangen op wereldniveau te behartigen. De inzet van de opbouw van Europa was oorspronkelijk om de Unie meer macht te geven; nu de economie globaal is geworden gaat het er vooral om die macht niet te verliezen!

André Vanhaeverbeke, Voorzitter



❖ La vie de la section Belgique de l'Aiace

- **Le goût de l'Egypte**
(Croisière en Méditerranée du 28 février au 9 mars 2009)

Le séjour à Louxor de l'an dernier a donné à l'AIACE - section Belgique - le goût de l'Egypte. Cette année, pour une croisière en Mer Rouge, Thérèse Detiffe a réuni 101 membres décidés à s'intéresser plus avant au pays des pharaons. Celle-ci s'est déroulée sous la plus haute surveillance policière. Seuls occupants du Ms « La Belle de l'Adriatique », ils ont bénéficié, lors de chaque déplacement, d'un convoi sécurisé précédé d'une voiture de police, d'un motard et d'un policier en civil installé dans chaque car. Aux escales, le bateau était amarré dans un port dont l'entrée était surveillée par des gardes armés.

Comme tous ceux de CroisiEurope, le bateau était très confortable et, à part un petit moment d'émotion lorsque, naviguant en pleine mer pour la traversée de Urgada à Sharm-el-Sheik, il peina contre le vent et les vagues, ce fut une croisière de tout repos. Une excellente cuisine concoctée avec amour par le chef coq alsacien, un équipage philippin adorablement gentil et toujours poli, souriant et prévenant, ainsi qu'un excellent service à bord furent les ingrédients du quotidien auquel il y a lieu d'ajouter les intéressantes conférences de Monsieur Loison.

Les excursions, un peu longues, furent appréciées néanmoins, leurs destinations étant des lieux incontournables à visiter. Nous avons eu de la neige dans le désert du Sinaï, ainsi qu'à Petra et nous avons constaté que les pyramides de Khéops et de Khephren se trouvent en réalité au pied d'un hôtel de luxe de la chaîne Hilton ! *Adieu, poétique passé ...*

Le clou de la croisière fut sans conteste le passage du Canal de Suez. Peu de croisiéristes offrent aux touristes de vivre ce moment particulier car les autorités égyptiennes exigent un droit de passage élevé ; il est donc fréquenté par les bateaux chargés de fret qui l'empruntent pour atteindre la Méditerranée et Suez, gigantesque port de marchandises.

Un léger nuage de couleur saumâtre recouvrait Le Caire lors de notre arrivée. Les nombreuses mosquées lançaient vers le ciel leurs minarets qui, mêlés aux coupes, formaient des ombres géantes étalant leur merveilleuse architecture. Escortés comme des VIP, nous fûmes déposés dans le quartier copte pour les visites des églises « Al-Mu'llaqa » (Eglise suspendue) la plus vénérée du vieux Caire, construite sur un bastion de la forteresse de Babylone (9^e s) et « Saint Georges et Bacchus », considérée comme la plus ancienne du Caire (VII^e s.) qui s'élève sur l'emplacement où la Sainte Famille aurait fait halte durant sa fuite en Egypte. Un petit coup d'œil à la mosquée « El Azhar », considérée depuis le XIII^e s. comme l'autorité spirituelle suprême du monde sunnite et un détour par le Musée qui renferme une multitude de chef d'œuvres, voici qu'il nous faut rentrer. Tentée par mes lectures* de découvrir la vie cairote et les quartiers du Caire, j'aspirais à une balade en solitaire afin de donner une réalité à mes images oniriques, ... hélas ...

Assombrie par les effets d'une tempête de sable, nous attendait Alexandrie, « *cette union de l'Orient et de l'Occident* » qui fut « *une pensée et une volonté d'Alexandre* », rivale de la mégapole arabe qu'est Le Caire. En quatre demi-journées, il nous fut donné de l'apprécier. L'aide de l'Unesco lui a rendu sa formidable bibliothèque ultramoderne : la Bibliotheca Alexandria (www.bibalex.org) et son Musée national abrite maintenant une collection archéologique composée d'objets conservés



jadis dans les réserves de divers musées du pays. Une muséographie originale met les objets en valeur et la visite est un réel plaisir pour les yeux et le cœur ! Plus loin, les rares vestiges romains incitent à la rencontre : la Colonne de Pompée, le théâtre romain de Kom-ed-Dick et les étranges catacombes de Kom-el-Chougafa qui datent du 11^e s. de notre ère, véritable nécropole témoin de la fusion entre l'iconographie égyptienne et l'art gréco-romain. Sur la Corniche, la mosquée Abou el-Abbas-el-Moursi, la plus grande de la ville, fut édifiée par l'architecte italien Mario Rossi en 1938. Lors de notre passage, on la nettoyait à grande eau pour la fête du Prophète prévue pour le lendemain !

L'Égypte nous a conquis et puisque les dictons ont toujours raison, jamais deux sans trois, nous y retournerons !

Yvette Demory

* Naguib Mahfouz (1912 – 2006), prix Nobel de littérature 1988.

- **A propos des maisons de repos ...**

Deux grandes questions se posent lorsque l'on pense maison de repos : « quand et où ? ». Pour la première question, les spécialistes et conseillers en tous genres s'accordent à dire « le plus tôt possible » pour ne pas être pris par surprise, lorsqu'arrive la perte d'autonomie et pour ne pas condamner ainsi son entourage à de difficiles choix. C'est certainement un sage conseil, mais, il n'est pas souvent suivi si l'on en juge par le vécu des membres de l'AIACE qui, d'une manière générale, restent chez eux le plus longtemps possible et n'entrent que tardivement, quand ils le font, dans une maison de repos.

Et on les comprend, vieillir dans ses meubles, au milieu de ses souvenirs semble plus agréable que de se retrouver âgé dans un environnement inconnu et anonyme d'autant plus que la perte d'autonomie survient de plus en plus tard dans notre société privilégiée. Mais, comme la durée de vie augmente implacablement, la question de la maison de repos se posera un jour probablement à beaucoup d'entre nous et il n'est pas possible de ne pas s'y intéresser. D'ailleurs, une enquête menée en 2004 par la Section Belgique auprès de ses membres au sujet de leur attitude vis-à-vis des maisons de repos avait montré leur grand intérêt pour cette problématique, puisque sur les 830 réponses recueillies, 812 avaient déclaré s'y intéresser.

Un concept se développe actuellement qui pourrait entraîner de la part des pensionnés un abandon plus précoce de leur grande maison ou grand appartement familial, c'est celui des résidences services. Ce concept s'adresse plus particulièrement aux jeunes retraités, en bonne forme physique ou à ceux qui, proches de la retraite, désirent quitter leur logement devenu trop grand après le départ de leurs enfants. Ces résidences services ne sont pas des maisons de repos (MR) mais peuvent offrir une alternative permettant aux seniors de mener une vie active et de rester longtemps dans leur nouveau domicile en raison de l'environnement confortable et rassurant et des services adaptés tels que restauration, services de chambres, piscine...qu'elles fournissent. Ces résidences offrent de plus un cadre de vie convivial permettant d'éviter l'isolement social et encourageant l'entraide entre les personnes. Le bémol est que l'accompagnement médical y est limité à des prestations à la carte de personnel médical, infirmière ou médecin, et qu'en cas de problèmes il faut aller en clinique ou dans une Maison de Soins (MRS).



Notre Association a été approchée par les responsables d'une de ces sociétés qui a déjà obtenu un permis de construire pour un ensemble résidentiel de qualité, dans le style ferme brabançonne, sur un grand terrain situé à Lasne, dans le Brabant wallon, pour des logements à acheter ou à louer. (Newlife Housing, 22 rue de Rosières, à Bierges www.newlifelifehousing.be).

Comment choisir une maison de repos, où aller ? C'est un choix difficile qui dépend des desideratas et aussi des revenus de chacun, car les différences de prix peuvent être importantes. Dans l'enquête de 2004, environ 70% des personnes ont indiqué vouloir choisir une résidence à la ville plutôt qu'à la campagne. De même, une majorité a déclaré préférer une combinaison MR + MRS pour ne pas avoir à chercher une clinique à l'extérieur en cas de besoin. Ce sont des indications utiles à l'AIACE pour l'aider à fournir des informations adaptées à ses membres. En effet, un groupe animé par Ian Collisson a organisé des visites d'évaluation dans un certain nombre d'établissements de la région bruxelloise en se concentrant sur la combinaison « Maison de repos/Maison de repos et de soins ». Cette dualité rend plus facile la vie des personnes âgées en évitant un changement d'établissement lorsque l'état physique ou psychique se dégrade, ce qui est difficile et parfois traumatisant. Suite à ces évaluations, l'Association a établi une liste présentant des établissements jugés satisfaisants selon nos critères, mais sans garantie ni responsabilité de sa part. Cette liste est disponible au Secrétariat et peut être envoyée sur demande. Elle est tenue à jour et complétée, lorsque nous sommes informés d'une nouveauté pouvant répondre aux besoins de nos membres.

Par ailleurs nous rappelons que dans la brochure « Entraide sociale », remise à tous les membres, se trouve, commune par commune, la liste et l'adresse de toutes les maisons de repos publiques ou privées sur le territoire de l'agglomération bruxelloise. On trouve également dans cette brochure l'explication de toutes les interventions et remboursements de la Caisse maladie pour les séjours en maison de repos.

Pendant un moment, l'Association s'est interrogée sur l'utilité de regrouper ses membres pour envisager, avec un partenaire investisseur, l'Atelier d'Art Urbain, la construction d'une MR/MRS sur la commune d'Auderghem qui correspondrait aux souhaits exprimés dans l'enquête et qui leur serait réservée en priorité. Cela aurait permis à nos membres de se retrouver dans un univers connu et convivial et, accessoirement, d'avoir leur mot à dire dans la gestion de la maison. Cette idée a été finalement abandonnée à cause notamment des difficultés et des retards rencontrés depuis 2005 par le partenaire investisseur pour obtenir le permis de construire à Auderghem pour son projet de la Glacière. Il est apparu d'autre part que l'AIACE ne pouvait pas piloter un tel projet, qui doit être géré à l'évidence par des professionnels. Le projet initial a subi au cours des dernières années des transformations. Il est maintenant repris sous le nom de « Green Square » par la société Vizzion qui en a modifié les plans et l'architecture. Cette société a obtenu en mars 2009 l'avis favorable de la Commission de concertation d'Auderghem moyennant quelques modifications ; le permis de construire devrait être accordé prochainement. Ce projet qui se veut à haute valeur environnementale et architecturale a la caractéristique de présenter, sur le même site, trois possibilités d'hébergement qui répondent aux désirs qui avaient été exprimés dans l'enquête : un immeuble A avec 29 appartements-services et 70 appart-hôtels sous forme de résidence service, un ensemble résidentiel B comportant 79 appartements, enfin une MR/MRS de 86 unités pouvant fournir les soins médicaux, le tout avec des équipements d'intérêt collectif, des magasins, restaurants et autres espaces de convivialité. Les appartements peuvent être loués ou achetés en copropriété au prix du marché. La livraison est prévue, si tout va bien, vers 2012 / 2013. (www.vizzion-europe.com – tél. : 02 348 86 54).

D'autres possibilités existent bien évidemment et nous sont soumises périodiquement. C'est ainsi qu'une société de services privée, soutenue par le Gouvernement fédéral, Zilveravenue, aménage



d'une manière très luxueuse des sites existants (Château de Cantecroy à Mortsel) pour les seniors. Elle examine actuellement la possibilité d'aménager des sites bien placés dans la région bruxelloise à Tervueren (ancienne caserne) et à Braine l'Alleud. Elle les proposera sous forme de prêt obligataire d'une durée de 10, 20, 30 ans d'un montant dépendant du type d'appartement souhaité et de l'âge du bénéficiaire. Ce dernier bénéficie gratuitement (sans les services) de l'habitation à partir de 75 ans. Le capital est remboursé à l'échéance de l'obligation. C'est une forme originale (et un peu compliquée) d'investissement qui peut séduire certains, (www.zylveravenue.be – tél. : 03-212 10 51).

Ceux qui sont allergiques à toute maison de repos peuvent de toute façon faire appel à des services à la personne fournis à domicile par des organismes privés desservant les communes de l'agglomération bruxelloise. Ces services sont répertoriés à la fin de la brochure de l'Association « Entraide sociale » et peuvent permettre de rester à domicile jusqu'à la fin.

Philippe Loir

- **L'AIACE fête ses 40 ans !**



L'AIACE a démarré ses activités en 1968, je n'étais pas encore bien loin au sein de la Commission à cette époque. Arrivé directement de l'université de Heidelberg (Allemagne) en 1966, j'ai pris ma retraite en octobre 2003. Il est donc clair que je ne pourrai guère vous parler du passé de l'AIACE. En revanche, je serai avide d'anecdotes et d'en apprendre plus à Opio sur le passé de cette sympathique association.

Certains de mes collègues, qui arrivent maintenant à la retraite, me regardent un peu de travers lorsque je leur vante les mérites de l'association. Ils rétorquent : « je ne veux plus entendre parler de boulot, de hiérarchie, j'étais ceci, j'étais cela ». Et moi de leur dire tout simplement, vous ne pouvez pas vous imaginer à quel point l'ambiance est bonne au sein de l'AIACE, notamment au sein de la Section Belgique. De plus, les nombreuses activités – promenades, conférences, dîner de Noël, visites, croisières, etc. – sont très festives et sympathiques. Ma méfiance initiale n'a pas résisté au charme de se rencontrer, de se faire de nouveaux amis.

Ma participation aux activités de l'AIACE a démarré tout à fait par hasard. J'avais lu l'Ecrin, travail considérable réalisé par presque deux personnes – Lino Facco et Andrée Lagae – et j'avais pensé pouvoir peut-être écrire un petit éditorial de temps en temps, histoire de varier un peu les plaisirs des lecteurs. Pendant 9 mois, Jeannine Franchomme n'a pas réagi à mon courriel, je me suis dit, bon personne n'en a besoin. Puis, tout à coup, elle m'envoie d'urgence un courriel m'informant que Lino voulait un peu se détacher de son bébé et elle me demandait si je voulais m'en occuper. Je n'ai pas réfléchi longtemps et ai accepté de travailler pour l'Ecrin sous la présidence de Daniel Guggenbühl. C'est ainsi que votre serviteur s'est retrouvé aux commandes de ce bulletin de liaison depuis le numéro 29 (avril-mai 2005, déjà 4 ans) qui permet à chacun de s'informer. Au début, j'ai



un peu tâtonné car, même si je maîtrise assez bien l'informatique, je voulais que l'Ecrin soit agréable à voir et à lire. Ce fut un travail d'apprentissage (eh oui même à 65 ans !). La mise en page – car la plupart des textes arrivent en format électronique - est une activité assez absorbante. En effet, il faut tenir compte des sauts de page, de l'esthétique du texte sur la page. Et souvent, les textes sont déplacés, ce qui oblige à reformater et à modifier constamment le sommaire. Il règne au sein du comité de rédaction une ambiance de connivence et les corédacteurs sont assez exigeants sur la qualité du produit. Quelques articles sont parfois rejetés, parce que trop loin des préoccupations des retraités. Des articles sont sollicités de la part de bonnes plumes, parfois un paragraphe est supprimé, mais dans l'ensemble, l'original reste fort intact.

Ce qui frappe le novice, c'est que de nombreuses activités sont organisées et qu'elles sont toujours bien organisées à l'AIACE. Quant aux aspects sociaux, d'entraide notamment, ils sont pris en charge par des bénévoles qui s'en sortent très bien et ne ménagent pas leur peine. Le bureau de l'AIACE est une vraie ruche, surtout le matin où s'agitent de nombreux bénévoles qui répondent au téléphone, papotent entre eux ou elles. Il y a des moments où on se croirait dans un simple bureau de la Commission. Quant à nos correspondants de l'administration, ils sont vraiment fort disponibles et de très bonne disposition. On les revoit régulièrement aux cocktails que l'AIACE a la bonne idée d'organiser. Ceci nous permet de leur dire ce que nous aimerions avoir, ce que nous pensons de leur service, bref, communication il y a dans les deux sens. Certains de nos collègues bénévoles passent de nombreuses heures au bureau de la rue de la Science, de temps en temps on va manger ensemble au restaurant situé dans le même bâtiment. En ce qui me concerne plus précisément, le courrier électronique me permet de faire l'essentiel du travail à la maison, car il faut pas mal de concentration et ne pas être trop dérangé.

Mon épouse et moi-même avons fait les croisières sur le Danube et en Croatie, de vrais moments privilégiés de joie, où l'on peut se choisir ses compagnons de voyage et causer avec d'autres, le bateau étant un endroit sur lequel on se déplace facilement. Les Assises sont aussi un moment sympathique, où l'on apprend ce que fait tout un chacun au sein de l'association. Le programme est d'habitude suffisamment concentré pour que l'on puisse profiter du lieu de rencontre et de découvertes touristiques locales. Pour nous Vittel, Balaia ont été des lieux de villégiature et de découverte de l'arrière-pays. Opio sera certainement de la même veine. Voilà une petite chronique récente de ce que peut faire apprécier un retraité au sein de l'AIACE. Qui a dit qu'il n'y avait pas de vie après la Commission ?

J.-B. Quicheron

- **Le Conseil d'administration au travail**

Les effets de l'Accord de partenariat Commission/AIACE se font lentement sentir au sein de la Section Belgique. Le sursaut d'énergie qu'il a insufflé, les responsabilités qu'il a déléguées à l'AIACE et la légitimité accordée par la Commission dans son devoir de sollicitude semblent se confirmer par les appels téléphoniques, les échanges épistolaires, les visites plus nombreuses au Siège et l'augmentation des adhérents.

L'entrée en fonction, au 1^{er} mars dernier, de notre « Help desk » sociale, Karine Pollenus, permet à présent de mieux gérer les tâches des bénévoles de Secrétariat. En réalité, la charge de travail a été augmentée par le fait de la préparation du programme des activités du second semestre 2009, la gestion des inscriptions à la Croisière en Mer Rouge et l'organisation de l'Assemblée générale du 27 mars !



Le travail des collègues du « social », suite à l'enquête lancée par la Commission à tous les retraités, s'est aussi particulièrement développé par la prise en charge d'une centaine d'anciens éprouvant des difficultés à vivre leur quotidien. Les cas les plus pénibles sont gérés avec le Service social. Le dossier de la maison de repos et de soins « Green Square » rebondit. La société gestionnaire vient d'obtenir l'autorisation de bâtir. La construction sera terminée, si tout va bien, dans 3 ans. Nous vous informerons de l'avancement des travaux. Dans l'article de ce numéro, Philippe Loir fait le point de la situation actuelle.

Les moyens de diffusion de l'information et de la communication restent, pour la section, le site web (www.aiace-be.eu) et l'Ecrin dont le Rédac' Chef, Jean-Bernard Quicheron, assure à la fois la rédaction d'articles et la mise en page de la publication, ce qui représente un énorme travail. Il est aidé par un Comité de Rédaction qui sélectionne les articles et informations importantes.

Le Président souhaiterait faire participer les membres à l'ECRIN. Puisque l'année 2009 fête le 40^{ème} anniversaire de l'existence de l'AIACE, des anecdotes relatées par des pionniers que nous sommes, seraient les bienvenues et apporteraient des exemples vécus. Si vous avez des idées, communiquez-les nous !

Pour faire du bon travail, il faut de bons outils ! Grâce aux excellentes relations qu'entretient notre « Help desk » informatique, Margarethe Braun, avec l'ADMIN, la section a obtenu le renouvellement de tous les PC ce qui lui permet d'informatiser son travail.

Les démarches entreprises en vue de faire valoriser par la Commission l'expertise des anciens se poursuit avec les directions générales. Parallèlement, le Président a été contacté par le Service des visites qui cherche de l'aide pour assurer ses tâches diverses (visites, exposés, etc...). Une lettre vous parviendra bientôt à ce sujet afin de déterminer l'intérêt de collaboration.

Y. Demory

- **Activités sociales**

L'année écoulée a été la première année de la mise en œuvre dans le domaine social de l'Accord entre la Commission et l'AIACE, signé en février 2007 et qui prévoit en son article 7 que la Commission et l'AIACE mettent conjointement en œuvre un programme d'actions sociales spécifiques aux pensionnés.

1) Sur le plan pratique, cet accord a permis de donner plus d'efficacité à l'action sociale de la Section en partageant avec la Commission les efforts pour, en premier lieu, détecter les pensionnés en difficulté. Jusque là, c'est la Section Belgique qui contactait les plus âgés de ses membres en utilisant son fichier d'adresses limité à ses seuls membres. Maintenant, la phase de détection systématique des personnes en difficulté est réalisée par l'Administration avec son fichier qui comprend les membres et les non membres de l'AIACE résidant en Belgique, ce qui a pour effet de doubler le nombre théorique de personnes à aider.

Lors de l'enquête réalisée par l'Administration en 2008 ce sont 120 personnes qui se sont déclarées en difficulté auprès de l'Administration. Les références de ces personnes ont été communiquées à la Section Belgique. Leurs cas ont été pris en charge par une équipe de bénévoles, composée actuellement d'une douzaine de membres, qui s'est réunie 5 fois en 2008 en présence de représentants de l'Administration et des assistants sociaux. Lors de ces réunions, les nouveaux cas



ont été répartis entre les bénévoles suivant des critères de proximité, de connaissances linguistiques ou d'affinités. Les bénévoles sont entrés en contact avec les personnes signalées pour s'informer des problèmes rencontrés et, si possible, aider à les résoudre. Soit, l'aide apportée est de nature administrative, remplir les demandes de remboursement et informer des différentes possibilités d'aide de la caisse de maladie, soit elle consiste, par exemple, à accompagner ou à rendre visite à l'hôpital, à aider à trouver une maison de repos.... En toutes circonstances, cette aide vise à apporter un soutien psychologique et amical aux collègues en difficulté et à leur montrer la solidarité de l'Association.

Chacun des cas est par ailleurs discuté lors des réunions de l'équipe pour échanger les meilleures pratiques, trouver en commun des solutions ou, en dernière extrémité, confier les cas les plus difficiles aux assistants sociaux de la Commission qui participent à ces réunions .

Certains des bénévoles vont très loin dans l'engagement personnel mais, c'est une activité encadrée, aucun bénévole ne devant se trouver seul à résoudre des cas difficiles. Ces actions se développent dans un esprit de complémentarité et d'entraide avec l'Administration et ses Services Sociaux.

2) A ces personnes qui répondent à l'enquête de l'Administration, s'ajoutent celles qui quotidiennement appellent au téléphone la permanence de la section de Belgique, tous les matins de la semaine, pour demander une information administrative ou pour solliciter de l'aide. Leur problème est, soit résolu directement au téléphone, soit transféré à un membre du groupe des bénévoles. Cette permanence quotidienne est tenue essentiellement par le help-desk social financé à parts égales par une subvention de la Commission et par les fonds propres de la Section. Cette permanence est importante dans l'action sociale, car elle donne à chacun de nos collègues pensionnés la certitude rassurante de pouvoir appeler tous les jours de la semaine pour demander de l'aide, si nécessaire.

3) En juillet 2008, la Section Belgique a publié une édition mise à jour de sa brochure « Entraide sociale » où sont répertoriées les différentes aides sociales que peuvent fournir les administrations communales de l'agglomération bruxelloise ainsi que la liste des organismes privés qui peuvent fournir tous les soins à domicile. Par ses informations, cette brochure facilite la tâche de tous ceux qui veulent résoudre par eux mêmes leurs difficultés.

Philippe Loir

❖ Quelques grandes questions européennes

- **Un changement climatique : vers la conférence de Copenhague**



J.-P. Dubois

En décembre 2009 aura lieu à Copenhague la Conférence visant à renouveler le Protocole de Kyoto (échéance 2012), avec pour objectif de contenir le réchauffement de la planète en dessous de deux degrés. Pour cela, il faut limiter les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le gaz carbonique et le méthane. Pour le moment et au niveau mondial, les émissions de gaz à effet



de serre (GES) continuent à croître. L'accumulation des évidences scientifiques ne laisse aucun doute.

Jacqueline Mc Glade, chef de l'Agence Européenne pour l'Environnement(AEE) précise, à l'occasion du Rapport 2009 de l'Agence: « Nos émissions de GES croissent encore plus vite que dans les scénarios les plus pessimistes. L'économie doit dorénavant être pensée comme une filiale de l'environnement ». Pour Jean-Pascal van Ipersele, Professeur à l'UCL et vice-président du Groupe d'Experts Gouvernementaux pour l'Evolution du Climat (GIEC): «La plupart des articles publiés depuis trois ans...débouchent sur une aggravation du diagnostic. La saturation des puits végétaux et océaniques de gaz carbonique semble se rapprocher. En ce cas, une part croissante de nos émissions resteront dans l'atmosphère au lieu de disparaître dans les océans et les sols ou d'être stockées par les arbres ». Les risques aux populations et aux écosystèmes les plus fragiles se matérialiseront plus vite que prévu.

Dans son rapport annuel « Planète vivante » (novembre 2008), le World Wildlife Fund estime que l'humanité vit à crédit ; en quarante ans la pression de l'homme sur la biosphère a doublé. L'empreinte écologique mondiale, qui vise à évaluer le rapport entre les ressources consommées et la capacité des écosystèmes à les reconstituer, dépasse aujourd'hui de 30% la capacité de régénération de la planète.

Le «Global Carbon Project» conclut, dans son rapport de septembre 2008, que «depuis 2000, les émissions de GES ont crû en moyenne quatre fois plus vite qu'entre 1990 et 2000... Cela s'explique par le fait que les pays industrialisés n'ont globalement pas diminué leurs émissions depuis les années 90, tandis que le développement économique des pays émergents, en particulier la Chine et l'Inde, a été beaucoup plus rapide que prévu», sans avancée technologique déterminante pendant la même période. Les centrales à charbon sont en accusation. Enfin, pour Michel Jarraud, directeur de l'Organisation Météorologique Mondiale, le réchauffement continue en 2008, avec de grandes disparités selon les régions du monde, et un recul de la banquise commencée il y a trente ans et confirmée en 2008. On attend pour l'avenir des conditions météorologiques extrêmes.

Au fur et à mesure qu'ils sont étudiés, les phénomènes de changement et de réchauffement climatique apparaissent d'autre part de plus en plus complexes. L'accroissement de la population mondiale va se poursuivre, les 2,6 milliards d'humains supplémentaires attendus jusqu'à 2050 le seront dans les pays les plus pauvres (même avec une baisse brutale de la fécondité dans ces pays), ceux précisément qui seront le plus touchés par les changements climatiques.

Le réchauffement climatique est aussi souvent associé aux phénomènes de pollution ou à d'autres effets négatifs. Ainsi, il est connu que le diesel émet moins de CO² que l'essence mais qu'il relâche beaucoup de particules nocives. L'accroissement des températures accélère les réactions chimiques dans l'atmosphère et aggrave la pollution. Autre exemple : l'augmentation du CO² dans l'atmosphère entraîne l'acidification des océans, ce qui fait souffrir les organismes marins. Ou encore : les coûts écologiques de l'élevage et de la production de viande sont importants en raison des GES qu'ils génèrent mais les émissions d'ammoniac qui en résultent sont en même temps un facteur considérable de la pollution de l'eau, tant et si bien que le bilan écologique de cette filière est négatif. Enfin, les agrocarburants : si on exclut la canne à sucre et le jatropha¹, ceux-ci n'ont qu'une

¹ Arbuste aux feuilles coriaces dont il existe environ 160 espèces réparties en Amérique du sud, en Afrique et en Asie. Ses baies rouges et sa sève sont extrêmement toxiques et ont été utilisées pour leurs vertus médicinales. A cause du danger qu'il représente pour la faune et pour les hommes, l'Australie Occidentale a interdit la culture du jatropha. La



capacité limitée de réduction des GES et peuvent être en plus contraires aux impératifs de la sécurité alimentaire (dans le dernier rapport de la FAO, la production de biocarburants représente en Europe 4,6% de la production céréalière mondiale, ce qui peut être significatif en cas de pénurie).

Dans ces conditions, quelle peut être l'efficacité d'une réglementation internationale, par ailleurs tout-à-fait nécessaire ? Elle ne peut être que très relative car la complexité des questions à résoudre rend plus difficile la recherche de solutions pertinentes. Ainsi le Protocole de Kyoto n'a globalement pas atteint ses objectifs, sans les USA et sans les pays en développement, ce qui n'est pas une surprise. La Chine a signé Kyoto, mais bien qu'elle soit maintenant le plus gros émetteur mondial de GES, elle n'est pas tenue à des résultats. Toute nouvelle réglementation, comme celle qui pourrait être adoptée à Copenhague, devrait donc être mondiale, même si pour beaucoup d'observateurs il est déjà tard pour limiter la hausse des températures ; d'autant plus que la crise financière et économique mondiale rend encore plus aléatoire la volonté des pays d'adopter des réglementations environnementales qui risqueraient de limiter la compétitivité et l'emploi de leurs entreprises.

C'est précisément ce que les Verts européens reprochent au «paquet énergie-climat» adopté par le Conseil européen en décembre 2008 et confirmé par le Parlement. La Commission proposait de réduire de 20%, pour 2020, les GES par rapport à leur niveau de 1990, de porter la part des énergies renouvelables à 20% de la consommation et de réaliser 20% d'économies d'énergie. Selon Daniel Cohn-Bendit, la décision du Conseil aurait été vidée de toute contrainte pour les émissions de GES des voitures ; le secteur automobile, l'un des plus polluants et le seul à voir ses émissions progresser rapidement, devrait beaucoup plus limiter ses émissions ; ce qui ne serait pas le cas. Voilà qui met en évidence la contradiction entre la volonté affichée de diminuer les GES et la réalité du soutien actuel au secteur automobile en Europe, gros consommateur de pétrole et producteur de GES mais aussi pourvoyeur d'emplois. Plusieurs secteurs industriels européens échappent aussi temporairement au système de quotas payants d'émissions de CO². Comme l'écrivent MM. Fabry et Tresallet de la Fondation pour l'Innovation Politique «les Européens ne sont pas vraiment sortis du dilemme compétitivité ou environnement».

Ce *paquet* adopté par l'Union a néanmoins le grand avantage d'exister. Le Conseil confirme tous les objectifs de la Commission et en particulier les 20% d'énergies renouvelables pour 2020, il améliore le marché européen du carbone (le système d'échanges de quotas d'émissions), il pose les bases d'un système d'incitation pour le piégeage et le stockage du carbone. Pour les voitures l'objectif de 95 gr de CO²/km pour 2020 est maintenu. Si des secteurs sont momentanément exemptés, dans certaines conditions, du paiement de leurs quotas de CO², ils s'engagent néanmoins à équiper leurs usines des technologies les plus propres. Des crédits-carbone peuvent être obtenus en finançant des projets «propres» hors de l'Union. Ce *paquet* constitue donc à ce jour la plus substantielle avancée au niveau mondial pour lutter contre le réchauffement climatique. Il doit entrer en vigueur au plus tard en 2011.

Dans sa proposition de janvier 2009 préparant la position de l'Union pour Copenhague, la Commission rappelle qu'il faudra réduire les émissions de GES de moitié par rapport à 1990 et avant 2050, sinon l'augmentation de deux degrés sera atteinte. Pour cela, il faut aller plus loin, les pays industrialisés devraient réduire collectivement d'ici à 2020 les émissions de GES de 30% par rapport à 1990, créer un marché du carbone dans l'OCDE d'ici à 2015. Autant dire que le succès de la Conférence de Copenhague n'est pas vraiment assuré...

plante peut cependant être utilisée comme source d'agrocaburants destinés aux moteurs à cycle Diesel. La productivité élevée peut dépasser mille litres à l'hectare et par an, soit bien plus que les filières classiques de biocarburants.



On ne peut manquer, finalement, d'établir un parallèle entre la crise financière et économique d'un côté, et la crise écologique de l'autre. Toutes deux témoignent d'une déconnexion par rapport à l'économie réelle, d'une croissance non soutenable, ainsi que d'un accroissement des inégalités dans l'accès aux richesses mondiales et dans leur répartition. L'objectif de Copenhague ne peut évidemment être que de contribuer à une baisse drastique des émissions de GES. Et pour ce faire, voici que la plupart des pays européens retrouvent des vertus à l'énergie nucléaire. Les politiques pourraient s'inspirer à cet égard du philosophe espagnol Daniel Innerarity² pour lequel « l'une des exigences éthiques et politiques fondamentales d'aujourd'hui consiste à élargir l'horizon temporel. Il faut cesser de considérer le futur comme la poubelle du présent ».

Jean-Pierre Dubois

- **Jean Monnet, homme d'affaires et grand Européen**

Le parcours de Jean Monnet (1888-1979) est assurément étonnant. Né en Charente dans une famille de négociants en cognac, il quitte l'école à l'âge de seize ans pour entrer dans l'entreprise familiale, se muer en homme d'affaires dépourvu de tout diplôme et entrer finalement dans l'histoire comme un des Pères de l'Europe. C'est ce parcours atypique qu'a retracé de manière très vivante, lors d'un « dîner bavard » de nos amis Sherial et Pierre Duchâteau, le 10 mars dernier, le vice-président d'honneur de l'Union des Français de l'étranger Roger Garnier, natif des Charentes comme Monnet.



Londres était, avant la première guerre mondiale, la capitale du commerce international. Monnet s'y installe à l'âge de 18 ans et se rend à plusieurs reprises aux Etats-Unis, acquérant ainsi une bonne connaissance de l'anglais. Il plaide auprès de Clemenceau et d'autres la cause de la mise en commun, par la France et l'Angleterre, de leurs ressources et de leurs moyens de transport maritime. Il a toujours su, dit Garnier, « choisir les vrais décideurs ».

Dès la fin de la guerre, Monnet travaille à la création de la Société des nations, dont il devient secrétaire général adjoint en 1920. Il y restera jusqu'en 1923 pour se lancer à nouveau dans les affaires et la finance internationale. Il dirigera ainsi une grande banque américaine à San Francisco. Mais c'est aussi un être humain qui, en 1929, tombera sous le charme d'une Italienne, Silvia de Bondini, elle-même mariée à un homme d'affaires et qu'il épousera en 1934 à Moscou. Le coup de foudre avait été immédiat et réciproque.

Monnet avait l'oreille de Roosevelt. En 1940, envoyé aux Etats-Unis par le gouvernement britannique, il réussit à convaincre le président américain de relancer l'industrie de guerre américaine. Après la guerre, il exerce les fonctions de Commissaire au plan en France de 1945 à 1952 et sera considéré comme le père de la planification à la française. Il a toujours su distinguer l'essentiel de l'accessoire et plaider la simplification de ce qui pouvait paraître compliqué.

² Daniel Innerarity, né en 1959, professeur de philosophie à l'Université de Saragosse, est un des philosophes espagnols contemporains parmi les plus lus et traduits en Europe actuellement.



La guerre froide s'étant installée entre l'Est et l'Ouest, Monnet a compris qu'il fallait intégrer l'Allemagne au camp occidental et que la France devait prendre l'initiative en tendant la main à son ancien ennemi. Ce fut là le véritable début de son engagement européen. Il se mit donc à travailler sur un projet de mise en commun du charbon et de l'acier, éléments essentiels dans une guerre, et présenta son projet à Robert Schuman qui l'utilisa pour faire sa fameuse déclaration du 9 mai 1950 invitant les pays intéressés à poser les premières pierres concrètes d'une fédération européenne. La Haute Autorité du charbon et de l'acier fut créée par le traité de Paris en 1951 et Monnet en devint tout naturellement le premier président en 1952. Il exerça cette fonction jusqu'en 1955.

Monnet ira plus loin en proposant la création d'une armée européenne, mais ce projet échoua et provoqua sa démission de la Haute Autorité en 1955. Il créa alors le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, qui militait pour une véritable fédération européenne, et qu'il anima jusqu'en 1975, lorsque le Comité cessa ses activités. En 1978, il créa la Fondation Jean Monnet pour l'Europe de Lausanne et lui remit l'ensemble de ses archives.

Monnet et de Gaulle n'étaient guère faits pour s'entendre car leurs conceptions de l'Europe étaient trop divergentes. On a reproché à Monnet son profil « internationaliste apatride », voire d'avoir été « l'homme des Américains », autant de qualificatifs étrangers aux idées d'un personnage attaché à la souveraineté des nations. Et pourtant de Gaulle lui dédicça ses Mémoires. Pour le convertir ?

Daniel Guggenbühl

□

- **La légende de Babel La Neuve (première partie)**

Notre ami Michel Audoux nous a transmis un texte humoristique sous forme de conte qui explique à ses petits-enfants la vie au Berlaimont et au sein des institutions.

Il y a de cela fort longtemps, bien après le grand déluge, la terre se trouva couverte d'un limon fertile et les hommes se mirent à la cultiver avec beaucoup d'entrain. Et puis, ce furent les graines de la jalousie qui poussèrent le plus vite, les hommes devinrent moins raisonnables et commencèrent à se disputer et bientôt à se battre. Dans nos contrées, les luttes, les guerres et les massacres se succédèrent et, mes chers enfants, durant de nombreuses années ce fut le temps des larmes, des sanglots et du sang répandu. Beaucoup s'étaient résignés à la souffrance et aux malheurs. Mais soudain, un jour de printemps, à l'appel d'un homme très sage, issu d'une longue lignée de savetiers³, les princes s'assemblèrent et tinrent conseil. A la surprise générale, ils éprouvèrent beaucoup de joie à se réunir et convinrent d'unir la destinée de leurs peuples et de travailler pour le bonheur de tous.

Une telle entreprise réclamait de très bons intendants et les princes se mirent d'accord pour choisir un collège de vizirs à qui ils pourraient confier une si noble tâche, ce qui ne les empêchait pas de surveiller étroitement la manière dont ils allaient s'acquitter de leur mission. Ils choisirent comme grand vizir⁴ un homme qui portait le nom de la grande pierre de la salle du conseil. Ils recrutèrent un grand scribe⁵ dont le nom symbolisait une renaissance, que certains avaient attendue depuis plus de quatre mille ans. Ce grand scribe se tenait auprès du grand vizir, veillant à ce qu'il ne trébuchât pas. Son regard était si perçant qu'il suffisait, sans qu'il n'ait à élever la voix ou même esquisser un

³ **Robert Schuman** – 1886-1963 (savetier)

⁴ **Walter Hallstein** – premier grand vizir de 1958 à 1967 (la pierre de la salle du conseil)

⁵ **Emile Noël** -1922-1996 le premier grand scribe né à Istantoul



geste, pour faire comprendre aux jeunes vizirs les moins expérimentés, que rien ne pouvait se réaliser sans respecter scrupuleusement les rites en vigueur.

Les vizirs étaient assistés par des personnages importants, les chefs de moulinet, qui arboraient fièrement l'instrument représentant l'insigne de leur charge. Ces petits moulins permettaient de voir d'où venait le vent, de saisir le papyrus qu'un vent favorable faisait mine d'égarer et de recueillir les suppliques toujours plus nombreuses d'une très vaste clientèle.

Allons! dirent-ils, bâtissons-nous une tour
dont le sommet touche le ciel

Gen-11-4

L'enthousiasme grandissant, on décida de construire une grande tour qui devait être la plus magnifique ziggourat de toute la région. Le plan de la tour faisait apparaître douze étages, ce qui correspondait au nombre favori de l'époque. Mais vous connaissez l'ambition des architectes, l'ardeur des entrepreneurs et l'influence de tous ceux qui veulent toujours en rajouter une couche. Bref, malgré les mises en garde concernant la stabilité de l'édifice ou sa vulnérabilité aux orages, quand tout fut achevé, le chef d'œuvre comportait bien treize niveaux et le dernier restait d'accès difficile. Les artisans conçurent alors une sorte de chaise balistique qui projetait les hauts dignitaires directement tout en haut de la tour. Les petits pèlerins devaient se contenter d'entrer par la porte du Bhoum-el-dzouk⁶ pour se hisser aux autres niveaux. L'ascension était plus longue, entrecoupée de nombreux arrêts, ce qui plaisait aux babelairs et favorisait les petites idylles. Le toit était si inhospitalier que les grandes libellules⁷ durent renoncer à venir s'y poser.



La tour étendait ses quatre longs bras vers les quatre horizons, invitant tous les vents à venir mesurer leurs forces et y passer leurs colères. Les aquilons et les zéphirs soufflaient avec vigueur mais les vents de la mer étaient aussi audacieux en répandant des restes de saumure pour assurer que le brillant de la tour soit rapidement terni. Le vent le plus malicieux était une sorte de foehn⁸, le plus fun de tous les foehns, qui s'approchait du bas de la tour en soufflant sur la fontaine pour arroser les retardataires avant de partir à l'assaut des parois. On prétendait que lorsqu'il soufflait, cela rendait fou, mais ce n'était pas l'avis de quelques malheureux qu'on avait enfermés dans une petite cellule nommée « prospective⁹ » et qui estimaient que ce vent exerçait un effet très favorable sur leurs vaticinations. Il y avait enfin un vent extrêmement pernicieux surnommé le « aim-vé¹⁰ » qui, dès le début de l'automne, arrivait à se glisser sous les portes, provoquait malaises et vertiges à

⁶ **Bhoum-el-dzouk** = transposition isophonique de l'allemand **Bummelzug**..(un train omnibus tortillard)- les ascenseurs rapides se trouvaient à gauche

⁷ **Les grandes libellules** – allusion aux **hélicoptères** – On raconte que le Berlaymont ne satisfaisant pas aux prescriptions de sécurité en cas d'évacuation, il avait fallu ajouter un escalier supplémentaire donnant à l'extérieur et on avait envisagé l'installation d'un Helipad sur le toit mais il avait fallu y renoncer, le toit ne pouvant supporter la charge

⁸ **Le plus fun de tous les foehns** fait référence au puissant courant d'air qui était provoqué par le rétrécissement entre le Berlaymont et l'économat et qui correspondait à ce que les physiiciens appellent un venturi. (Giovanni Battista Venturi – 1746-1822 - physicien italien)

⁹ **La cellule de prospective**, service rassemblant de brillants économistes...un peu futurologues

¹⁰ **Le Aim-vé** = transposition isophonique de l'allemand **Heimweh (mal du pays)**



un point tel que certains occupants de la tour se retrouvèrent brusquement projetés dans la région qui les avait vu naître !

Les chefs de moulinet une fois installés se rendirent compte que leurs précieux instruments ne tournaient plus comme avant ! On fit donc percer de grandes ouvertures circulaires au bord de la toiture, celles-là mêmes qui intriguent les savants qui fouillent encore dans les ruines de la tour, et comme par magie, tout se remit en mouvement.

Michel Audoux

(Suite au prochain numéro)

- **Ecroulement des systèmes financiers. Causes et voie des réformes**

Le monde est complexe et la crise financière actuelle le prouve, s'il le fallait encore. Voilà un élément clef du secteur privé qui s'écroule à cause de ses turpitudes. La logique du capitalisme serait de lui faire porter les responsabilités de sa mauvaise gestion et de s'en laver les mains, ce qui par parenthèse fut fait en 1929. Mais, ce faisant, l'économie dans son ensemble cesserait d'être irriguée, avec le risque d'un effondrement généralisé, dit systémique. D'où la décision du sauvetage par la puissance publique (bail out). On n'avait pas le choix, donc tant pis pour la morale et l'idéologie néolibérale.

Quelles leçons en tirer ? Qu'il faut renoncer à l'économie de marché, au capitalisme ? On n'en est pas là. En fait, les révolutions reaganienne et thatchériste qui avaient prôné la dérégulation de l'économie, et notamment celle du secteur bancaire, ont fait perdre de vue la réalité des choses, en l'occurrence qu'une banque n'est pas une entreprise comme les autres, et que son fondement relève in fine du service public. Sa fonction de base est de collecter l'épargne pour la mettre au service des consommateurs et des entreprises. C'est ce rôle d'intermédiaire financier fondamental pour nos économies qui fait que, quand elle faillit, l'Etat est obligé de la sauver. C'est d'ailleurs cette analyse qui avait mené les pays européens, notamment la Belgique, à réguler fortement le secteur bancaire. Mais, manifestement cela n'a pas suffi à empêcher la débâcle due au comportement de banques qui n'ont pas pu résister à la tentation des spéculations financières, tout en profitant des échappatoires permises par la mondialisation et la dominance du « tout libéral ».

Comment éviter que cela ne se reproduise ? La nationalisation des banques ne sera pas la panacée. Il suffit de voir le Crédit Lyonnais en France qui en tant qu'entité nationalisée a été acculé à la faillite, en faisant ce qu'il ne devait pas faire, à savoir spéculer sous la baguette d'un « Mozart de la finance ». Le problème n'est donc pas dans le choix entre public et privé, mais dans le contrôle de la « bureaucratie » dirigeante des grandes entreprises, aux mains de « managers » qui jouent avec l'argent des autres, celui des déposants, sans qu'aucune sanction ne les menace, et qui s'octroient de surcroît des rémunérations délirantes. Et quand finalement ils sont démis, c'est sous la protection de parachutes dorés. Il faut désormais renforcer les règles, notamment s'agissant du contrôle des risques, des exigences de liquidité, des systèmes de rémunération, et les rendre contraignantes.

Mais les règlements ne suffiront pas si les mentalités ne changent pas. Si ne réapparaît pas un comportement de « bon père de famille » à tous niveaux, et bien sûr en priorité à celui des gestionnaires du système. Comme le dit Attali, le métier de banquier doit redevenir modeste et ennuyeux.



Depuis le début de la crise financière, les événements se sont précipités. La crise elle-même a tout d'abord débordé sur l'économie réelle, ce qui rend les réformes bancaires encore plus difficiles. Même les bonnes institutions en souffrent.

Les gouvernements, pressés par leurs opinions publiques, édictent des mesures pour que, au moins dans les établissements ayant bénéficié d'aides publiques, les rémunérations des dirigeants soient plafonnées ; à cet égard, signalons un fait intéressant, d'autant plus qu'il se passe aux USA ; des systèmes de prélèvements fiscaux confiscatoires ont été édictés, qui permettent de corriger des états de fait ou de régler des questions juridiques. Bien sûr, on ne s'attaque là qu'à un épiphénomène mais il est symbolique de la volonté de moraliser le capitalisme, ce qui est important au moment où les tensions sociales s'exaspèrent.

Cela ne devrait cependant pas déboucher sur des chasses aux sorcières. Certes, les banquiers ont abusé de leur position, ont fait des mauvais choix, mais tout le système a été complice, incompetent, ou inefficace, y compris celui des régulateurs qui, notamment parce qu'ils étaient nationaux, ne pouvaient contrôler un système devenu mondialisé.

Il ne faudrait donc pas jeter le bébé avec l'eau du bain mais établir des systèmes de régulation, reposant sur un «état de droit planétaire». On ne sait pas encore trop comment procéder, mais tous, même les anglo-saxons, sont d'accord sur le principe. C'est sur cette base qu'un FMI renforcé sera placé au centre de la régulation mondiale ; il collaborera avec le nouveau «Conseil de stabilité financière» élargi au G20 et où la Commission Européenne siègera. On peut espérer de ces organisations une capacité à la fois de mettre de l'ordre dans les idées et aussi de transcender les intérêts particuliers et les dogmatismes qui se manifesteront fatalement.

Il est clair que dans ces ensembles économiques où le rôle des pays émergents sera accru, celui des Européens, qui était déjà mal valorisé, va s'affaiblir relativement. Un effort de communautarisation des représentations s'exprimant au nom d'un Gouvernement économique européen devient donc encore plus indispensable, à la fois pour mieux faire fonctionner la machine européenne et faire entendre sa voix au plan international. Peut-être que les grands pays européens, notamment lors des grands marchandages qui se dessinent pour le nouveau management du FMI, se rendront compte que, sans représentation commune, leur influence déjà limitée, sera encore plus réduite, non seulement par rapport au cousin américain, mais aussi par rapport aux puissances montantes que sont les pays émergents.

André Vanhaeverbeke



❖ Le saviez-vous ?

- **Le web révolutionne la recherche**

Dans l'Ecrin précédent n° 45, je vous avais parlé de Google et de son moteur de recherche. Cette fois-ci, j'aimerais vous parler un peu de la façon dont le web révolutionne la recherche.

Vous connaissez sans doute des sites qui ont la faveur des internautes, je veux dire Youtube, Facebook (fort controversé en ce moment même) et Wikipédia¹¹ ainsi que d'innombrables blogs¹².

Les chercheurs, les scientifiques, les spécialistes ont pensé qu'ils pourraient très bien utiliser l'internet pour augmenter leur efficacité, pour diffuser plus largement et rapidement leurs idées. Après tout, ce n'est qu'un juste retour puisque le web est né au CERN¹³ de Genève il y a vingt ans. Le monde scientifique peut donc communiquer gratuitement et sans contrainte. «*Le but est de faire de la meilleure science et de la diffuser le plus vite possible au plus grand nombre*», estime Cameron Neylon, biochimiste de l'université de Southampton et défenseur de la science ouverte¹⁴.

Ce sont surtout les chercheurs anglo-saxons qui sont à l'avant-garde de ces blogs d'échange d'information scientifique. Leurs sites sont des sources d'information récente, moderne, de découvertes récentes parfois incomplètes. A l'époque de Darwin, les publications papier jouaient ce même rôle. L'avantage de l'information électronique tient à sa rapidité et à son caractère souvent non formel et à la facilité de publier et de réagir.

Vous voulez savoir ce que l'on pense du réchauffement climatique, allez donc voir le site «Real climate¹⁵ » Vous craquez pour la physique contemporaine, allez voir le site «Not even wrong¹⁶». Enfin, le 150^e anniversaire de la théorie de l'évolution de Darwin vous passionne, allez faire un tour du côté de Pharyngula¹⁷. J'arrête ici de peur de vous lasser. Mais ne dites pas qu'il ne se passe rien sur notre planète !

Le monde scientifique francophone est un peu à la traîne. Selon une étude de l'Institut de l'information scientifique et technique (Inist) réalisée début 2008, sur près de 2.000 chercheurs francophones, 90% n'avaient jamais rien publié sur un blog. Or, plus de 85% d'entre eux déclarent avoir été impliqués dans des actions de vulgarisation ou de communication.

Pour ceux d'entre vous qui sont des accros de vidéo, vous trouverez même des vidéos présentant des expériences, y compris médicales. N'exigez cependant pas la qualité du cinéaste professionnel !

¹¹ Wikipédia est une encyclopédie multilingue, universelle, libre, disponible sur le web et écrite par les internautes grâce un logiciel spécial

¹² Un blog ou blogue est grosso modo un [site Web](#) constitué de notes ou articles à l'image d'un journal de bord ou d'un journal intime sur lequel les internautes peuvent apporter leur commentaire. On y retrouve les attributs habituels : textes, hyperliens et éléments multimédias

¹³ Le CERN est à l'origine le Centre européen de recherche nucléaire, il s'appelle désormais l'Organisation européenne de la recherche. C'est le plus grand laboratoire de particules du monde

¹⁴ <http://blog.openwetware.org/scienceintheopen/>

¹⁵ <http://www.realclimate.org/index.php/archives/2004/12/about/>

¹⁶ <http://www.math.columbia.edu/~woit/wordpress/>

¹⁷ <http://scienceblogs.com/pharyngula/>



Si vous n'avez pas le cœur bien accroché, ne visitez pas JoVe¹⁸. 250 vidéos sont déjà disponibles en biologie. « By Jove, they did it ! »

Quant au Wiki - des pages Web accessibles à tous et modifiables par tous – c'est l'art de la collaboration et de la publication facile et collective sur le Net. Il fait vraiment un tabac, la toxicité en moins !

C'est à ne pas croire ce que l'on voit, tant le foisonnement d'informations pullule. Un site, celui de l'université Drexel de Philadelphie (Etats-Unis)¹⁹ fait état des recherches pour la mise au point d'un médicament contre le paludisme. Vous êtes prié de donner votre avis et de conseiller – si vous êtes compétent – mais attention au piratage d'idées et de découvertes.

Envie d'un petit café ? Allez le boire au café des sciences²⁰ ! En français cette fois-ci.

Il n'y a pas longtemps encore, c'était la publication des travaux dans des revues dotées de comités de lecture qui diffusait le progrès scientifique. Ces articles destinés à la publication étaient envoyés anonymement à des pairs (peer review) qui émettaient un avis circonstancié et motivé. Plusieurs semaines plus tard, la décision de publication tombait. Mais la diffusion de l'information était chère (car payante) et restreinte. La toile révolutionne tout le processus.

Sur le site de la Cornell University (arXiv.org), les physiciens peuvent rendre publics leurs travaux avant même que la revue n'accepte définitivement la publication. Les lecteurs peuvent réagir directement auprès des auteurs, ce qui peut contribuer à améliorer sensiblement la qualité et l'exhaustivité de l'article concerné.

Les francophones disposent eux aussi d'un outil ouvert, le site HAL²¹ diffusé par le Centre pour la communication scientifique directe, qui donne accès notamment aux sciences humaines et sociales. Il est clair que ces initiatives risquent de mettre à mal les grands éditeurs scientifiques. Ils vont devoir réinventer leur modèle.

Dans la Revue Sciences et Avenir, Bernard Blanchard, diplômé en sociologie des sciences et cofondateur de l'association et du site web 'café des sciences', déclare :

« Cette accélération dans la diffusion des informations montre un autre visage de la science, fait de controverses, d'incertitudes, de résultats partiels, de théorie en élaboration... Le Web montre une science en train de se faire, loin de l'image mythique d'une science productrice de vérités absolues, et cette image est profitable à tous. Je suis convaincu que la multiplication des contacts, notamment à travers les blogs, et une diffusion plus ouverte et transparente fera une meilleure science. »

A un moment où le créationnisme²² veut battre en brèche la théorie de l'évolution de Darwin, toujours d'actualité d'après le monde scientifique, cela rassure.

Oui, le web révolutionne vraiment la science et la recherche !

JBQ

¹⁸ Journal of Visualized Experiments <http://www.jove.com/>

¹⁹ <http://usefulchem.wikispaces.com/>

²⁰ <http://cafe.enroweb.com/>

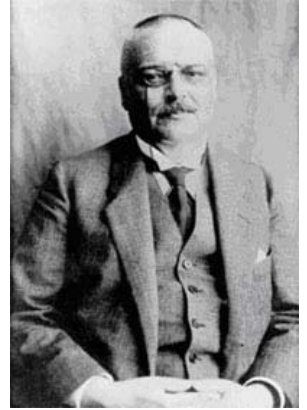
²¹ <http://hal.archives-ouvertes.fr>

²² Le créationnisme est fondé sur la croyance selon laquelle la Terre, et par extension l'Univers, a été créée par Dieu, conformément à une lecture littérale de la bible.



- **Alzheimer frappe trop souvent**

L'autre jour, à la mi-février, ma femme et moi nous promenions, comme nous le faisons chaque jour, dans un quartier verdoyant de notre commune, quand nous rencontrâmes une dame qui promenait son petit chien, je devrais dire son petit chiot car nous apprîmes après qu'il avait 3 mois et demi. Le petit chien tirait fortement sur sa laisse et se dirigeait vers nous. Je résiste difficilement au plaisir de caresser un chien, tant le poil doux m'attire. La dame s'arrêta et nous entamâmes la conversation à trois. Très vite, il apparut que cette dame avait reçu ce chien en cadeau de la part de ses enfants, afin qu'elle se remette un peu du choc du décès de son mari. Il était mort depuis 3 ans et elle en avait encore les larmes aux yeux. Elle ne comprenait pas comment il avait pu contracter la maladie d'Alzheimer. Il ne la reconnaissait plus et devenait violent. Leur calvaire a duré 7 ans, à la différence que lui ne se rendait plus compte de rien. Il avait eu une vie très stressante et à sa retraite avait vite sombré dans la démence.



Je suis sûr que nombre d'entre vous ont été témoin d'une histoire de ce type. La maladie d'Alzheimer, au lieu de réserver aux personnes âgées une retraite paisible, vient perturber les couples les plus unis et finit par une aliénation totale du malade à l'égard de son environnement le plus proche.

C'est en 1906 que le docteur Aloïs Alzheimer décrit pour la première fois les symptômes et l'analyse histologique du cerveau, lors de la 37^e Conférence des psychiatres allemands. Aloïs Alzheimer est originaire de la petite ville de Marktbreit, non loin de Francfort. Il fait ses études médicales à Berlin, Wurtzbourg et Francfort-sur-le-Main. Il passe sa thèse dans cette dernière ville en 1887 et est nommé médecin dans l'hôpital psychiatrique de la ville. A Würzburg en 1887, il soutient sa thèse de doctorat sur "Les glandes cérumineuses"²³, c'est à cette occasion qu'il réalisa ses premières plaques histologiques.

Il faut se rappeler qu'à cette époque l'état de démence d'un sujet âgé est considéré par la grande majorité des psychiatres comme normal, et lié à l'usure normale du temps, la fameuse "artériosclérose".

Le 25 novembre 1901, une patiente de 48 ans, Auguste D. est admise à l'hôpital de Francfort, elle est atteinte de démence. Elle sera suivie par le Dr. Alzheimer jusqu'à sa mort le 8 avril 1906. Il en examinera alors le cerveau et y découvrira les anomalies des fibrilles caractéristiques de la maladie qui portera plus tard son nom. Ses facultés cognitives se dégradèrent fortement, elle avait des difficultés de mémoire et de compréhension pouvant déboucher sur la désorientation, des comportements imprévisibles et incohérents, des hallucinations et une grande confusion mentale. C'est cette patiente qui inspirera au Docteur Alzheimer la description de la maladie qui va bientôt porter le nom de maladie d'Alzheimer. Même si en 1903 Alzheimer quitte Francfort, il rejoint un peu plus tard la "Clinique psychiatrique royale" de Munich dirigée par le professeur Emil Kraepelin et continue à suivre le cas d'Auguste D., toujours hospitalisée à Francfort, jusqu'à sa mort de septicémie, le 8 avril 1906. Après la mort de sa patiente, Alzheimer demanda qu'on lui envoie le

²³ Une glande cérumineuse est une glande qui produit une quantité excessive de cire dans l'oreille



dossier médical et le cerveau d'Auguste D. à Munich afin de pratiquer l'autopsie du cerveau de son ancienne patiente.

Le dossier médical la concernant et annoté par Alzheimer a été retrouvé, il contient 32 feuillets : fiche d'admission, attestation, tentative d'écriture par la patiente avec cette note *"trouble de l'écriture d'origine mnésique"*, ainsi que les symptômes détaillés au cours des quatre premiers jours d'hospitalisation.

Voici ce qu'il écrit dans son rapport concis sur l'évolution de la maladie entre le 29 juin 1905 et le 8 avril 1906 : *"Elle s'assoit sur son lit, l'air hébété. Quel est votre nom? Auguste. Votre nom de famille? Auguste. Quel est le nom de votre mari? Auguste, je crois. Votre mari? Ah, mon mari. Elle semble ne pas comprendre la question. Êtes-vous mariée? A Auguste. Madame D.? Oui, Oui, Auguste D. [...] Quand on lui montre des objets, elle ne se souvient pas, après un court instant, de ce qu'elle a vu. Entre-temps, elle parle continuellement de jumeaux. Quand on lui demande d'écrire, elle tient le livre de telle façon qu'on a l'impression qu'elle a perdu une partie du champ visuel droit [...] Désordre de l'écriture d'origine amnésique. Dans la soirée, son discours spontané est plein de déraillements paraphrastiques et de persévérations." [...]*

Il n'a pas pu identifier la maladie, car elle était inconnue jusque là. Dès lors, c'est le professeur Emil Kraepelin qui, dans son *Traité de Psychiatrie*, individualise la "maladie d'Alzheimer" et donne à la maladie le nom d'Aloïs Alzheimer. Il s'agit pour lui d'une "démence du sujet jeune, rare et dégénérative", laissant au terme de "démence sénile", les démences vasculaires du sujet âgé.

En 1907, Alzheimer publia un article, intitulé "Une maladie caractéristique grave du cortex cérébral". Il y décrit, sans la nommer, *"une femme de 51 ans qui présentait, parmi les premiers symptômes de sa maladie, un fort sentiment de jalousie envers son mari. Elle montra très vite des signes de dégradation importante de la mémoire; elle était désorientée, elle déplaçait les objets n'importe où dans son appartement et les cachait. Parfois elle avait l'impression que quelqu'un cherchait à la tuer, ce qui la faisait hurler. Elle mourut après quatre ans et demi de maladie."*

En 1912, Alzheimer est nommé directeur de la clinique psychiatrique de l'université Friedrich-Wilhelm de Breslau, aujourd'hui Wrocław, en Pologne. Il est alors à l'apogée de sa carrière mais le neuropsychiatre est bientôt touché par une affection dégénérative dont il meurt le 15 décembre 1915, à Breslau..

En février dernier, le Président français Nicolas Sarkozy a annoncé en France le lancement d'un vaste "plan Alzheimer" de 1,6 milliard d'euros, il a également souhaité que chaque Etat membre de l'Union européenne se munisse d'un plan de lutte contre cette maladie d'ici 2010. Il a insisté sur l'importance de "disposer de données épidémiologiques précises" sur ce fléau. A partir de 85 ans, une femme sur quatre et un homme sur cinq sont touchés par cette maladie en Europe. "Nous devons connaître chaque année et dans chaque pays le nombre de personnes malades et le nombre de personnes nouvellement diagnostiquées", a-t-il ainsi affirmé.

Le chef de l'Etat a par ailleurs souhaité que l'Europe favorise la "mobilité" des jeunes chercheurs, notamment en leur distribuant des bourses "Alzheimer" pour "travailler dans d'autres pays européens". Citant l'exemple des Etats-Unis "qui ont créé un institut national du vieillissement", il a jugé qu'il était temps pour l'UE "de rattraper le retard et d'être à la pointe de la recherche au plan mondial sur la maladie d'Alzheimer".

Jean-Bernard Quicheron



❖ **Contributions des lecteurs**²⁴

Courriel adressé à ADMIN ADMINFO ICALL le lundi 16 février 2009.

Objet : Les maladies orphelines

A l'intention du Service médical

Madame, Monsieur,

Je souffre depuis plusieurs mois du « syndrome des jambes sans repos » ou « impatiences ». Ce n'est que tout dernièrement que j'ai trouvé une écoute auprès d'une jeune association l'ABSJR (<http://www.absjr.be/>), qui s'occupe de ce problème et essaie de se faire connaître et reconnaître. J'ai rencontré la Présidente, Madame Gillet, qui m'a écoutée, réconfortée et dirigée vers un médecin neurologue (le Dr. Caroyer à Erasme), très à l'écoute de cette maladie. Il m'a finalement prescrit un médicament qui, depuis quinze jours, semble me soulager. D'autres neurologues en Wallonie et à Bruxelles semblent concernés.

Pourriez-vous faire passer un article dans le journal des fonctionnaires et anciens fonctionnaires afin qu'ils sachent que certains médecins savent comment traiter cette maladie qui toucherait 5 à 10 % de la population ? Je suis également à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou pour vous rencontrer.

S. Brohée-Dujardin, avenue de Nivelles 31, 1300 Limal, téléphone : 010/41 19 17
broduj@skynet.be

- **Rions un peu**



Même un bourreau du travail doit un jour prendre sa retraite !

²⁴ Le contenu des contributions des lecteurs n'engage pas la rédaction de l'Ecrin. Ces textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Composition du Conseil d'administration

Président	André Vanhaeverbeke	
Vice-présidents	Thérèse Detiffe	Culture et loisirs
	Philippe Loir	Entraide sociale
Secrétaire	Maria-Carmen Perez	
Trésorier	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs
Membres	Louis Bellemin	Anciens des Services Extérieurs (ASE)
	Margarethe Braune	Informatique
	Giangaleazzo Caioli	Affaires juridiques et Correspondant
	Ian Collisson	Assurances
	Yvette Demory	Évaluation des maisons de repos
	Jean-Bernard Quicheron	Culture et loisirs
	Robert Schochaert	Communication (Écrin)
	Ludwig Schubert	Affaires sociales
	Eliane Van Tilborg	Dossiers statutaires
		Projet de maison de repos

Représentants au Conseil d'administration international

Titulaires	André Vanhaeverbeke Ludwig Schubert	Suppléants	Thérèse Detiffe Philippe Loir
-------------------	--	-------------------	----------------------------------

Présence au secrétariat

Tous les jours le matin (de 9h30 à 13h00) :

Karine Pollenus

Lundi

Yvette Demory
Thérèse Detiffe
Gilbert Lybaert

Mardi

Jeannine Devos
Maria Teresa Petrillo

Mercredi

Thérèse Detiffe
Elisabeth Haelterman
Gilbert Lybaert

Jeudi

Yvette Demory
Betty Muller
Maria-Carmen Perez

Vendredi

Yolande Simeone

Le Président est présent mardi, mercredi, jeudi matin et sur rendez-vous



Le Conseil d'administration

